

La vie communautaire

Le icônes de Bose - Saint Benoît

Bose, le 8 juin 2009

Au mois de janvier, qui a été comme chaque année pour nous, une période de retraite et de silence, sans l'hospitalité ordinaire, la communauté a vécu le temps intense du chapitre annuel, durant lequel nous nous sommes laissés interpeller cette année par le chapitre 72 de la Règle de saint Benoît, pour revenir toujours à nouveau au cœur de notre vocation monastique, comme personnes et comme communauté: « Ne préférer absolument rien au Christ »

Au mois de janvier, qui a été comme chaque année pour nous, une période de retraite et de silence, sans l'hospitalité ordinaire, la communauté a vécu le temps intense du chapitre annuel, durant lequel nous nous sommes laissés interpeller cette année par le chapitre 72 de la Règle de saint Benoît, pour revenir toujours à nouveau au cœur de notre vocation monastique, comme personnes et comme communauté: « Ne préférer absolument rien au Christ » (*Christo omnino nihil praeponere*) et « Pratiquer l'amour fraternel de manière chaste » (*caritatem fraternitatis caste impendere*), thèmes sur lesquels fr. Enzo nous invité de manière répétée à méditer, notamment aussi lors des brefs enseignements de complies, le dimanche soir.

À partir du chapitre général du début de l'an, d'autres chapitres se sont succédé en janvier et en février, en vue du renouvellement des charges communautaires. Le prieur fr. Enzo a accepté la démission de fr. Guido, qui était sous-prieur depuis 1984, et de sr. Maria, responsable des sœurs depuis 1985. Le prieur et la communauté adressent à cette occasion leur profonde reconnaissance à ces deux personnes qui ont accompli leur service avec amour. Le prieur a nommé fr. Luciano sous-prieur, et fr. Vincenzo assistant du sous-prieur. Pour la désignation de la sœur responsable, le prieur a préféré que les sœurs professes elles-mêmes l'indiquent: sr. Antonella a été élue. Nous sommes très reconnaissants au Seigneur pour ce moment vécu dans la paix, dans une grande charité fraternelle et dans une profonde communion. Ce sont des dons rares que le Seigneur peut accorder et pour lequel nous faisons monter à lui notre action de grâce.

La conscience de la centralité de la prière liturgique dans notre vie communautaire et de la nécessité de devoir tout prédisposer afin qu'elle soit véritablement *opus Dei*, « œuvre de Dieu », nous a aussi inspiré au début de l'année un travail de profonde révision de notre manière de chanter les psaumes, dont nous sentions le besoin depuis longtemps. Le but était de chercher à assumer un style de psalmodie plus méditative et priante, en laissant de côté les tons trop « lyriques » ou « militants » qui – nous nous en sommes rendus compte – risquaient d'être trop difficiles à soutenir d'un point de vue musical et de ne pas favoriser le climat de prière et de recueillement. Notre psalmodie nous semble ainsi plus en cohérence avec un style monastique, selon lequel, comme le rappelle saint Benoît, l'esprit doit toujours « s'accorder à la voix » (*mens concordet voci*) et inversement. Dans cette recherche nous reconnaissons que nous ne sommes qu'au début et que nous sommes débiteurs de l'aide et du soutien de ceux qui ont plus d'expérience que nous dans ce domaine. Nous avons été confortés de constater que d'autres communautés monastiques ont fait récemment l'expérience des mêmes inconvénients dans ce domaine et qu'ils ont cherché à les résoudre dans une direction semblable à la nôtre.

Deux sœurs ont achevé leur temps de noviciat et ont été accueillies liturgiquement en communauté: sr. Chiara à la veille du dimanche après Pâques et sr. Sara durant le veillée de Pentecôte ont émis leur promesse de célibat et de vie commune.